

S'approprier les statuts des GAEC et leur fonctionnement

Public cible

Avoir un projet de société (création) ou un projet d'association/accueil d'une nouvelle personne dans une société.

Objectifs

Cette formation a pour but d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et autres documents juridiques pour une installation à plusieurs en société. Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à leur cas particulier en matière de rédaction de statuts.

Enjeux

Les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société. Bien maîtriser son statut est un enjeu majeur dans le bon fonctionnement de l'exploitation. Dans ces statuts sont notifiés les règles de fonctionnement, de répartition des bénéfices, comment on rentre et on sort dans cette société...et le capital social! Éléments indispensables à prévoir, comprendre et s'approprier.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

J1 :

- Connaître les différents types de sociétés existants, connaître les avantages et inconvénients de chacun et valider ses choix,
- Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques (objet, capital, apports, fonctionnement, rémunération) et leurs implications pour les associé-es (droits, obligations).

J2 :

- Comment gérer la sortie et l'entrée d'associé-es ?
- La fin d'une société: dissolution et liquidation et les contraintes et avantages selon les situations. Aide à la prise de décision.
- Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante (PV, arrêtés des comptes)
- Les actes constitutifs d'une société (agrément et inscription, AG constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur)
- Le fonctionnement de la société en cours de vie sociale (répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports, ...)

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

17 sept 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir selon la localisation des participant-es
04000 Le Chaffaut Saint Jurson

Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice
Installation / Transmission

20 oct 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir selon la localisation des participant-es
04000 Le Chaffaut Saint Jurson

Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice
Installation / Transmission

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/12/2025

Tarifs

Adhérent 532€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Albe Giovannangeli

albe.giovannangeli@adear04.fr

ARDEAR / ADEAR Alpes de Haute
Provence

Association pour le Développement de
l'Emploi Agricole et Rural
Impasse du Four

04510

Le Chaffaut Saint Jurson

Tel. 07 71 64 08 08

N° d'organisme de formation :

93840320484

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 97% de satisfaction en moyenne sur les sessions de formation de l'hiver 2023-2024%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR04 ou ARDEAR PACA.